

# Salle de l'Eden - Hirson



BTS PME-PMI  
Lycée Joliot Curie  
Hirson

## horaires publics :

jeudi 7  
vendredi 8 octobre  
17h00 - 20h00

samedi 9  
dimanche 10 octobre  
9h00 - 20h00

## Accueil des scolaires :

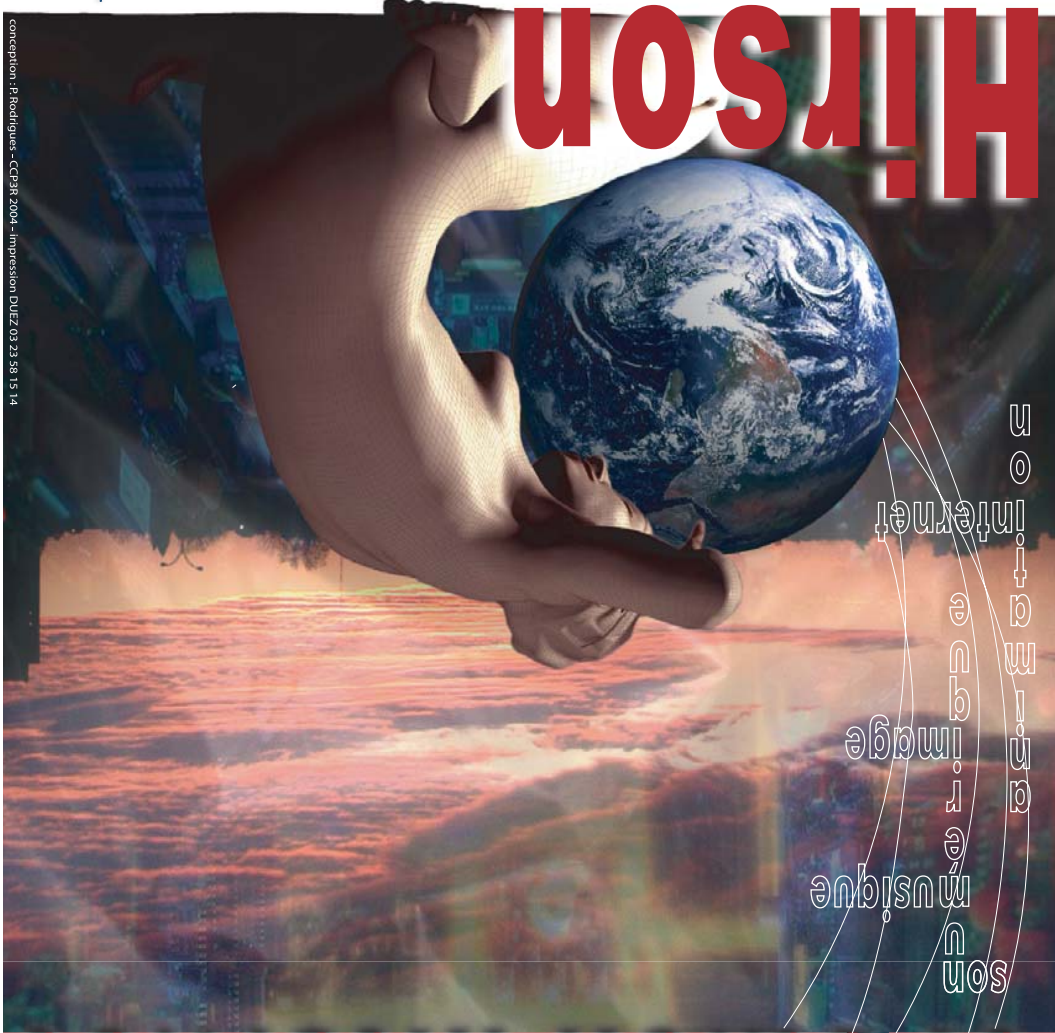
jeudi 7  
vendredi 8 octobre  
8h30-12h  
13h30 - 16h30

samedi 9 octobre  
8h30-12h

## renseignements :

F Pascal ACCADEBLED  
Communauté de Communes des "Trois Rivières"  
Veronique DUGARD  
Service fêtes - Ville d'Hirson  
tél. 03 23 98 41 47  
tél. 03 23 58 38 88

# 7-10 octobre 6e salon internet



# salle de l'eden

# Hirson



conception - P.Rodrigues - CCPIH 2004 - impression DUEZ 03 23 58 15 14

# ECHANGES MUSICAUX SUR LE NET : LIBERTE, EGALITE, P2P!

La révolution numérique provoque désormais des mutations radicales dans les usages culturels. Des secteurs économiques en sont profondément transformés. L'Internet est aujourd'hui un médium de choix pour accéder et mettre à disposition les textes, la musique, les images, ou les logiciels. Transformation comparable dans son ampleur à l'invention de l'imprimerie, il bouleverse les équilibres anciens dans l'industrie culturelle en offrant aux consommateurs une nouvelle abondance d'œuvres. L'accès à la culture universelle, l'accès universel à la culture sont ainsi à portée : c'est le rêve de Condorcet qui revient. Encore faut-il permettre sa réalisation. Tout comme l'invention du livre à l'époque de Gutenberg, le changement déchaîne les passions. Les outils aujourd'hui à la pointe de technologie, les systèmes d'échange mutualisé P2P (de pair à pair, "peer to peer"), sont diabolisés, caricaturés et déssomalisés en France aussi, l'objet d'une croisade répressive. Le "peer to peer" serait forcément du piratage...

Aujourd'hui, nous appelons donc le législateur à façonner l'architecture légale des échanges d'œuvres numériques en conciliant le bénéfice des avancées de la technologie et l'aide à la mutation des acteurs ayant à s'adapter à ce changement.

Convaincus de l'irréversibilité d'un mouvement qui entraîne un accès libre aux œuvres, nous demandons aux pouvoirs publics de renoncer aux vaines tentatives de restauration par la loi artificielle rareté. Nous récusons le filtrage totalitaire, la surveillance par des acteurs privés ou le verrouillage batonnant les droits des usagers.

Nous demandons que soient mises à l'étude sans délai les modalités d'une légalisation de tous les échanges non-commerciaux compensant justement les ayants droit.

Pour cela, une étude indépendante et approfondie de l'impact réel du P2P doit tout d'abord être menée à l'initiative du Parlement. Une rémunération équitable des ayants droit, dont les modalités devraient être fixées en collaboration avec l'ensemble des professions et des représentants des citoyens-comsommateurs, pourrait être ensuite instaurée sur une base mutualiste. Elle pourrait être proportionnée à l'usage réel des œuvres en estimant anonymement leur utilisation réelle à l'aide de technologies d'indexation et de recherche de similarités. Ainsi légitimées économiquement, les réseaux d'échange deviendront aux yeux de tous le média de la diversité culturelle.

Nous demandons également qu'un moratoire sur les poursuites engagées à l'encontre d'utilisateurs de réseaux P2P soit observé. L'heure est à l'analyse et à la réflexion plutôt qu'à une répression précipitée risquant de causer un tort important aux personnes.

La transposition de la directive droits d'auteur devrait être l'occasion d'affirmer ces principes et ainsi d'éclairer l'avenir. Il sera important de l'aborder en tirant les leçons de la revue de transposition prévue cet automne.

Avec la légalisation du P2P, c'est une pierre d'angle de l'édifice de la République des Savoirs que nous posons. Liberté, égalité, P2P!

Jean-Jacques THOMAS

Président de la Communauté de Communes des "Trois Rivières"  
1er Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne

## DEBAT PUBLIC

faut-il légaliser le P2P et les échanges musicaux sur le net ?

samedi 9 octobre à 15h30

Salle de l'Eden à HIRSON

à déposer sur le stand  
à GAGNER un lecteur DVD  
nom :  
prénom :  
adresse :  
tel :  
à remplir et à déposer sur le stand

# L'UNIVERS DU MULTIMEDIA A PORTEE DE MAIN

**Jeu 7 octobre 18 h**

**Inauguration**

**Grand concours et vendredi 8 octobre**

**de photo-reportage réservé aux écoles des "Trois Rivières"**

les réalisations des classes seront exposées pendant la durée du salon

**Samedi 9 octobre**  
**La nuit du jeu en réseau**  
**Inscription à partir de 20h30**

**Dimanche 10 octobre**  
**remise des prix 18h**

du concours de photo-reportage et du grand concours de jeu en ligne nombreux prix à gagner

**Grande Finale**  
**dimanche 14h30**

Les meilleurs qualifiés s'affronteront en réseau

**Grand concours de jeu en réseau**  
**Samedi toute la journée : qualification ouverte à tous**

Une P22 pour le vainqueur

**essayez nos ateliers**

des décors de rêves vous attendent venez vous faire photographe sur fond bien

**Le pays des "Trois Rivières" à travers les âges**

**les stands de nos partenaires**  
**dédiés à la photo numérique**

présentation de matériel, d'accessoires multimédia et démonstration de logiciels et de traitement de l'image et du son

**le stand**



9 espaces multimédia ouverts à tous sur le pays des "Trois Rivières"

## UNE FÊTE



## DE LA COMMUNICATION

Cette année encore, la 8e édition du Salon de l'Internet et des Nouvelles Technologies pénètre l'univers du multimédia.

Outil intergénérationnel, mais aussi ludique ; Internet principal vecteur de communication de ce 21e siècle. Plus que jamais, l'accès pour tous à ce média constitue donc une priorité.

Avec le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de l'Aisne et France Télécom, la Communauté de Communes des "Trois Rivières" travaille au développement du Très Haut Débit, tant pour les citoyens.

Yves Daudigny et le Conseil Général ont, en effet, initié un programme de développement du Haut Débit. Ainsi, en 2006, près de 100% de la population aisnoise aura accès à cette technologie.

Comme ses devancières, cette 8e édition demeurera l'occasion de découvrir ce formidable outil de communication et, finalement, de vivre une formidable aventure culturelle.

Pendant quatre jours, avec Yannick Marant, je vous invite donc à échanger, à découvrir et à dialoguer sur les différents stands de nos partenaires et, ensemble, à faire de cette nouvelle édition une fête de la communication.

Jean-Jacques THOMAS

Président de la Communauté de Communes des "Trois Rivières"

Maire d'Hirson 1er Vice-Président du Conseil Général de l'Aisne

**NOUVEAUTE**